



Nouvelles

Novembre 1998
Vol. 30, n° 11
ISSN 0027-9633

DE LA Bibliothèque
nationale



Sommaire

Collections

- ◆ De la Collection des livres rares... /1
- ◆ Enrichissement des collections par les dons /3
- ◆ Le cinquantenaire de l'État d'Israël /4

Le milieu des bibliothèques

- ◆ L'ASTED : 25 ans de présence active /5
- ◆ Le projet pilote de version virtuelle du Catalogue collectif canadien est terminé /7
- ◆ La Bibliothèque nationale du Canada et le Conseil international des études canadiennes : 10 ans de coopération fructueuse /9
- ◆ Nécrologie : Hommage à Wilfrid I. Smith /11

Services

- ◆ Le droit d'auteur et la technologie /12

Études canadiennes

- ◆ Savoir Faire : La recherche biographique /15
- ◆ Savoir Faire : L'histoire des jardins japonais et des bonsaïs /16
- ◆ Les archives de Glenn Gould sur le W3 /17

Recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information

- ◆ Projets de recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information /20



COLLECTIONS

De la Collection des livres rares...

par Michel Brisebois,

bibliothécaire des livres rares, Services de recherche et d'information

Eighth Army. *El Alamein to the River Sangro. [Berlin, Allemagne]: Printing and Stationery Services, British Army of the Rhine, Janvier 1946. 158 p. Reliure d'éditeur en cuirette bleue avec titre doré et armoirie sur le premier plat.*

En ce mois de novembre, le Jour du Souvenir célèbre le rôle et la mémoire des soldats canadiens en temps de guerre ainsi qu'en temps de paix. Le livre du Maréchal Montgomery fut choisi dans cet esprit.

Même si *El Alamein to the River Sangro* est un ouvrage qui fut entièrement hors-commerce, il ne serait pas normalement inclus dans la Collection des livres rares (un autre exemplaire fait partie de la collection générale de la Bibliothèque nationale) puisqu'il fut envoyé aux bibliothèques et établissements de plusieurs pays. Mais il s'agit d'un exemplaire très spécial qui doit être conservé dans la Collection des livres rares. Il porte l'envoi suivant sur la page de garde : À : *M. Mackenzie King avec admiration et haute estime. Je me souviendrai toujours avec fierté que les combattants du Canada ont servi sous mon commandement lors des opérations décrites dans ces pages. B.L. Montgomery, Maréchal. Berlin 6-1-46 [traduction libre].*

La Première Division d'Infanterie canadienne de la Première Armée canadienne, intégrée à la Huitième

Armée, joua un rôle de premier plan lors des campagnes de Sicile et d'Italie. Cet



Le maréchal B.L. Montgomery.

ouvrage décrit en détail les opérations militaires de la Huitième Armée sous le commandement de Montgomery : la campagne d'Afrique du Nord, d'El Alamein (13 août 1942) à la capture de



Tunis (12 mai 1943), suivi de l'invasion et de l'occupation de la Sicile de la mi-juillet jusqu'au milieu du mois d'août 1943, et enfin de l'invasion de l'Italie et de la poussée jusqu'à la rivière Sangro du début septembre à la fin décembre 1943. Ce récit à la première personne, mettant l'accent sur la stratégie et les mouvements de troupe, est agrémenté de 16 grandes cartes dépliantes en couleurs.

Fils d'un ministre du culte, Montgomery fut un militaire toute sa vie. Diplômé de Sandhurst, il fut mobilisé durant la Première Guerre mondiale et prit part à la bataille d'Ypres (où il fut blessé) et à la bataille de la Somme. Entre les deux guerres, il occupa diverses fonctions dans différents pays. Pendant la campagne de France, il participa à l'évacuation de Dunkerque, mais sa plus grande action d'éclat demeure la campagne d'Afrique du Nord. Sa victoire sur Rommel à El Alamein fut un des points tournants de la guerre. Après son départ d'Italie, il prit part à la campagne de Normandie

Deux autres ouvrages de Montgomery, également dédiés à l'ancien premier ministre, se trouvent dans la Collection des livres rares : *Ten Chapters, 1942 to 1945* (Berlin : 1945) et *A Collection of Field-Marshal Montgomery's*

To : Mr. Mackenzie King
with admiration and high regard. I shall always remember with pride that the fighting men from Canada served under my command during the operations described in these pages.
B. L. Montgomery
Field-Marshal.
Berlin
6-1-46

To : The Prime Minister of Canada
whose troops played no small part in many of the events recorded in these chapters.
B. L. Montgomery
Field-Marshal
Berlin
October 1945

et à l'invasion de la Hollande dont il fit le récit dans *Normandy to the Baltic* publié en avril 1946. Sa première visite au Canada eut lieu en août 1946 alors qu'il s'est entretenu de questions militaires avec William Lyon Mackenzie King, et plus tard avec le président américain Harry Truman, au sud de la frontière.

Personal Messages to 21 Army Group. Normandy to the Baltic, 6 June 1944 - 8 May 1945 (Berlin : 1945). Le premier, un fac-similé de son album d'autographes personnel, porte l'envoi suivant : *Au Premier Ministre du Canada dont les troupes ont joué un rôle important durant plusieurs des événements décrits dans ces chapitres* [traduction libre]. La Bibliothèque nationale du Canada a le privilège de posséder plusieurs livres provenant de Laurier House et certains autres des bibliothèques personnelles de sir Wilfrid Laurier et de William Lyon Mackenzie King. ♦

Nouvelles
DE LA Bibliothèque nationale



ÉDITRICE

Margo Wiper

RÉDACTRICE EN CHEF

Gwynneth Evans

RÉDACTION

Jean-Marie Brière

Iris Winston

PRODUCTION

Roseanne Ducharme, Denis Schryburt

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont publiées 10 fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont accessibles aussi au service Web de la Bibliothèque nationale à www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index, le Canadian Periodical Index, le Children's Literature Abstracts et sont disponibles en direct dans la base de données Canadian Business and Current Affairs.

Tous les moyens ont été utilisés afin de retracer les détenteurs du droit d'auteur des documents utilisés dans cette publication. Tout oubli est invo-lontaire et la Bibliothèque nationale du Canada est prête à rectifier toute erreur commise par mégarde.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1998, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992. Le logo de la Bibliothèque nationale du Canada s'inspire de la murale « La Connaissance/Knowledge » créée par Alfred Pellan pour la salle de référence de la Bibliothèque nationale.



Enrichissement des collections par les dons

par Monique Dupré,

Chef, Section des dons et échanges, Acquisitions et services bibliographiques

Parmi les dons que nous avons reçus récemment, voici quelques exemples d'ouvrages d'auteurs canadiens écrits dans des langues autres que le français ou l'anglais.

Fuks, Hayim Leyb (Fox, Hayyim Leib). – Der Akhter himl. – New York, 1975. – En yiddish

Hirsh, H. – Hundert tropen tint. – Toronto : Canadian Jewish Publishing Co. (Ferlag « Kenede »), [1915]. – En yiddish

Pereira Da Rosa, Victor ; Castillo, Susan. – Pos-Colonialismo e Identidade. – Porto Portugal : Universidade Fernando Pessoa, 1998. – En portugais

Podworniak, Michael. – One day : novels. – Toronto : « Doroha Prawdy », 1977. – Titre ukrainien traduit en anglais

Rose, William J. – Wiktor Turek : Sir Casimir S. Gzowski (Zycie - dziela - zaslugi). – Toronto : Kongress Polonii Kanadyjskiej, Instytut Polski w Kanadzie, 1957. – En polonais

Slavutych, Yar. – Maiestat : poezii. – Nizhyn, URSS : Prosvita, 1997. – En ukrainien

Ces ouvrages ainsi que les ouvrages similaires sont inclus dans la définition de « documents canadiens ». La Bibliothèque nationale définit les « documents canadiens » comme étant des documents publiés au Canada, ainsi que ceux publiés dans d'autres pays, mais dont le créateur ou le sujet est canadien. L'auteur, le traducteur, l'éditeur, le compilateur, l'illustrateur, le compositeur, le parolier, l'arrangeur, l'interprète, le réalisateur, le conservateur d'une exposition, le président d'un comité qui publie un rapport, le relieur, l'imprimeur ou toute personne qui a assumé une fonction créatrice peut constituer le « créateur canadien ». Il peut s'agir d'un citoyen canadien, d'un immigrant reçu au Canada, d'une personne qui a habité au Canada durant la réalisation de l'oeuvre, d'un citoyen canadien qui a reçu son enseignement et sa formation

professionnelle au Canada avant de s'installer à l'étranger, et que l'on reconnaît encore généralement comme Canadien. Le créateur canadien peut publier dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada, de même que dans d'autres langues, telles que le yiddish, l'ukrainien, le polonais, le russe, le portugais, l'espagnol, etc.¹

La Bibliothèque nationale est toujours ravie de recevoir en dons des documents qui lui permettent d'enrichir son fonds d'ouvrages canadiens et en particulier les publications des auteurs canadiens. Si vous possédez des

publications d'auteurs canadiens qui correspondent à cette définition, veuillez communiquer avec la :

Section des dons et échanges
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Téléphone : (819) 994-6855
Télécopieur : (819) 953-8508
Courriel : dons@nlc-bnc.ca ♦

Note

¹Politique de gestion des collections de la BNC : un résumé, 1993, p. 5.

Médaille Tremaine : mises en candidature

La Société bibliographique du Canada attribue la Médaille Marie-Tremaine pour services exceptionnels rendus à la cause de la bibliographie canadienne et pour des publications de haute qualité dans ce domaine, soit en français, soit en anglais. La Société compte décerner la Médaille en 1999, avec préférence accordée aux membres de la Société et aux citoyens canadiens. Les membres du Conseil de la Société ne sont pas admissibles pendant les années de leur mandat. La Médaille Marie-Tremaine a précédemment été décernée à : Marie Tremaine, 1970; John Hare et Jean-Pierre Wallot, 1973; Bruce Braden Peel, 1975; William F.E. Morley, 1977; Reginald Eyre Watters, 1979; Olga Bernice Bishop, 1981; Alan F.J. Artibise, 1983; Douglas Grant Lochhead, 1985; Agnes Cecilia O'Dea, 1987; Sandra Alston, 1988; Gloria Strathern, 1989; Claude

Galarneau, 1990; Patricia Fleming, 1992; Joan Winearls, 1993; Paul Aubin, 1994; et Ernie Ingles, 1996.

Le Comité de sélection de la Médaille Marie-Tremaine sollicite des candidatures pour le concours 1998. Veuillez faire parvenir les dossiers de candidatures en les accompagnant d'une notice biographique, d'une liste de publications et de tout renseignement supplémentaire pertinent, au plus tard le 31 janvier 1999 à la :

Présidente
Comité de la Médaille
Marie-Tremaine
a/s Apollonia Steele
Collections spéciales
Bibliothèque de l'Université de Calgary
2500 University Drive N.W.
Calgary AB T2N 1N4

Le cinquantenaire de l'État d'Israël, 1948-1998

Manuscrit. Ben-Gurion. Autographe.

Voici la transcription de ce texte :

Sdeh-Boker, 21.7.71

Monsieur le député Heath Macquarrie,

J'ai été heureux de recevoir votre lettre du 9 juin. Mon premier entraînement militaire au Canada s'est déroulé voilà 53 ans, lorsque nous avons organisé aux États-Unis une légion juive pour aller combattre en Palestine.

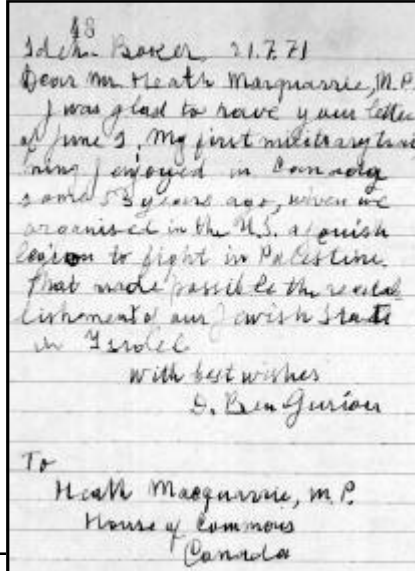
Cela a rendu possible le rétablissement de notre État juif en Israël.

Mes meilleurs vœux vous accompagnent.

D. Ben Gurion

à

M. Heath Macquarrie, député
Chambre des communes
Canada



Un autre fait marquant de cette époque a été l'arrivée du Montréalais Bernard (Dov) Joseph à titre de premier rédacteur en chef de *The Judaean*, la publication exceptionnelle au Canada à compter de sa fondation à Montréal en 1917. M. Joseph a joint les rangs de la Légion juive, pour se rendre en Palestine en 1918, et devenir par la suite ministre de la Justice de l'État d'Israël.

L'Organisation sioniste du Canada, particulièrement sous la direction de A. J. Freiman d'Ottawa, a fait figure d'institution principale de la communauté juive du Canada jusqu'aux années 40. ♦

Cheryl Jaffee
conservateur
Collection Jacob M. Lowy

Calendrier de formation d'Accès AMICUS

Accès AMICUS est disponible aux bibliothèques canadiennes, aux autres établissements et aux chercheurs. Il est possible d'utiliser Accès AMICUS à partir de Datapac, Internet, iNet ou d'une ligne spécialisée. La formation est offerte à divers endroits à travers le Canada. La formation est recommandée afin d'utiliser Accès AMICUS le plus efficacement possible. Chaque nouvel utilisateur doit signer une entente relative à l'utilisation du service.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec les Services de technologie de l'information par téléphone au (819) 997-7227, télécopieur : (819) 994-6835, ATME : (613) 992-6969, X.400 : [cic-its]gc+nbc.bnc\govmt.canada\ca, ou Internet : cic@nlc-bnc.ca. Les inscriptions doivent être reçues avant la date d'échéance précisée pour chacune des séances. Toute séance peut être annulée si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Pour les nouveaux clients, le coût de la séance de formation par participant est de 315 \$* (incluant la documentation et la mise en place technique). Pour les clients actuels, le coût de la formation est de 225 \$* par participant. Les participants reçoivent une facture après la séance de formation. Les participants inscrits qui annuleront une semaine avant ou dans les derniers jours précédant la séance devront payer le coût total des frais de formation.

La Bibliothèque nationale offre également des séances de formation en groupe selon la disponibilité des instructeurs. Veuillez communiquer avec le coordonnateur d'Accès AMICUS afin d'obtenir de plus amples renseignements sur les coûts des séances spécialisées.

Suite à la séance de formation, les coûts d'utilisation d'Accès AMICUS sont modiques. Un coût minimum de 40 \$ couvrant une période de trois (3) mois est exigé si le système a été utilisé durant cette période.

* Les taxes ne sont pas incluses

NOTE : Les frais encourus peuvent être modifiés.

| Date limite d'inscription | Endroit | Date de la session |
|---------------------------|--|--------------------------------|
| 23 octobre | Yukon Place Pièce 2410 Whitehorse (Yukon) | 17-18 novembre (en anglais) |
| 6 novembre | Services de technologie de l'information Salle de formation n° 1 Bibliothèque nationale du Canada Hull (Québec) | 17-18 novembre (en anglais) |
| 13 novembre | Alberta Research Council Salle de formation en informatique Edmonton, (Alberta) | 24-25 novembre (en anglais) |

L'ASTED : 25 ans de présence active

par Louis Cabral,
directeur général,

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation

L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) a retenu cette formule pour souligner ses 25 ans. Ce slogan traduit aussi tout un programme de stratégies d'actions empreintes de dynamisme et de soif de réalisation qui est caractéristique à l'ASTED. C'est en effet le 1^{er} novembre 1998 que

l'ASTED célèbre cet anniversaire et de manière plus spéciale dans le cadre du congrès conjoint avec l'Association du personnel des services documentaires scolaires (APSDS) à Montréal, du 4 au 7 novembre 1998. Cette initiative n'est pas fortuite; elle traduit bien l'axe privilégié du partenariat et de la volonté de travailler avec les différentes professions et tous les secteurs de la documentation et de l'information.

Vous conviendrez avec moi que l'âge de l'ASTED en comparaison des 52 ans de notre association-sœur pour le milieu anglophone, la Canadian Library Association (CLA), est un âge plutôt modeste. L'ASTED doit son existence à l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF), dont elle est l'héritière. Elle perpétue donc une tradition associative pour le milieu des bibliothèques

d'expression française auxquelles peut prétendre l'ASTED.

Le tournant des années soixante-dix a conduit l'ACBLF à se



questionner sur son avenir. La naissance de cours de formation en techniques de la documentation au niveau de l'enseignement collégial et les besoins accrus en gestion de documents dans les organismes ont été des facteurs déterminants de cette réflexion. Car dès le premier novembre 1973, à la faveur de ce qu'il est convenu d'appeler le rapport

documentation. Dès cette époque, l'ASTED situe la perspective des sciences de l'information comme objet central de préoccupation de l'association. On reconnaît alors les sciences de l'information comme un « lieu de convergence de différentes disciplines... »².

Comme justification à ce changement de paradigme, le comité invoque la nécessité de voir les choses autrement et d'apporter un nouvel essor.

« Tout au long de notre rapport, nous avons cru nécessaire de faire mention de ces centres d'information, parce qu'il est évident qu'ils requièrent un personnel qualifié, spécialement préparé à des méthodes de travail nouvelles. Ce personnel, pensons-nous, pourrait avantageusement joindre les rangs de notre Association. Comme les bibliothécaires et les documentalistes, ils peuvent épouser les buts et les objectifs que nous proposons »³.

Dès sa création, l'ASTED s'est fixée des balises : des buts et des objectifs ont été définis et retenus afin à la fois de bien justifier son existence et de délimiter le cadre de ses activités. L'ASTED est en fait une association générale qui poursuit des buts généraux dans le domaine de la documentation et de l'information. Les buts de l'ASTED sont les suivants :

- Promouvoir l'excellence des services et du personnel des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information
- Inspirer la législation et promouvoir les intérêts respectifs des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information auprès des gouvernements concernés
- Exercer, au sein de la francophonie nord-américaine, un rôle prépondérant en bibliothéconomie ainsi que dans les sciences et techniques de la documentation et de l'information.

Il est important de situer l'ASTED dans le panorama associatif canadien des organismes dédiés à la documentation et à l'information. L'ASTED œuvre depuis 25 ans à la promotion de nos établissements documentaires et des personnes qui y travaillent. L'ASTED

Il est important de situer l'ASTED dans le panorama associatif canadien des organismes dédiés à la documentation et à l'information. L'ASTED œuvre depuis 25 ans à la promotion de nos établissements documentaires et des personnes qui y travaillent.

francophones qui remonte à 1943. Tout compte fait, ce sont donc 55 années au service des professionnels de la documentation et de l'information

Brault¹, qui va remodeler de fond en comble les visées de l'association, s'instaure une vision nouvelle de manière à faire place aux membres du personnel des bibliothèques et des centres de



poursuit depuis 1973 une action déterminante à l'égard du développement de la bibliothéconomie et des sciences de l'information tout en accordant une attention plus particulière à l'essor du fait français au sein de la profession, notamment par la publication d'outils de travail, de manuels scolaires et d'essais dans les différents secteurs de la documentation.

L'ASTED est avant tout un lieu de regroupement de près de 700 membres tant collectifs qu'individuels, soucieux de voir se développer un réseau de spécialistes de l'information documentaire au Québec et ce, dans l'ensemble de la francophonie canadienne. Ce noyau d'intervenants préoccupés du rayonnement des sciences de l'information et de la documentation constitue un groupe dynamique dont le Conseil d'administration s'efforce de canaliser les énergies. Un fait important qui, à bien des égards, donne une certaine envergure aux efforts de regroupement de l'ASTED, c'est qu'elle est constituée d'adhérents provenant de différents milieux de travail (directeurs, responsables de services, bibliothécaires, documentalistes, techniciens en documentation, archivistes, etc.). Par leurs actions et leur participation au réseau de l'ASTED, ces derniers contribuent à lui donner vie et rayonnement.

L'ASTED est un lieu de concertation, car elle participe avec différents partenaires aux grands enjeux de l'heure dans le domaine de la documentation et de l'information. Les démarches concertées que l'ASTED entreprend avec les grands organismes (Bibliothèque nationale du Canada, Bibliothèque nationale du Québec, ministère du Patrimoine canadien, Institut canadien de l'information scientifique et technique, etc.) favorisent le développement des bibliothèques et des centres de documentation.

L'ASTED a entrepris, depuis octobre 1997, à la suggestion de notre collègue Benoît Ferland, directeur général de la bibliothèque publique de Hawkesbury, de favoriser un rapprochement avec les associations francophones au pays. Cette « table de concertation interassociative francophone » a été saluée par le

ministère de la Culture du Québec, qui a jugé bon d'en faire référence dans une politique récente⁴.

Ce regroupement du monde associatif d'expression française au pays a donné lieu à des échanges fructueux et permettra, d'ici quelques mois, la réalisation d'un séminaire de formation correspondant aux attentes de tous les membres des associations concernées.

Au-delà de la défense des seuls intérêts du milieu bibliothéconomique, l'ASTED a contribué à démontrer, dans notre société contemporaine, l'importance de la valeur ajoutée par l'information documentaire. Sa participation à de nombreuses commissions parlementaires et sénatoriales, à des sommets et à des consultations publiques démontre bien la pertinence de sa présence et de ses points de vue critiques.

La mise sur pied de comités de travail spécifiques : technologies de l'information, droits d'auteur, tarifs postaux, statistiques et évaluation des services ainsi que partage des ressources, sont autant de forums de discussions, certains instaurés par l'ASTED, où l'association met à profit le large réseau de membres qui la composent et valorise les connaissances de ces derniers.

L'ASTED est aussi un lieu de diffusion et de communication. Le développement de l'information sur notre site Internet est un bel exemple de la planification des actions entreprises par l'ASTED. La tenue des congrès annuels où sont abordés, à l'aide d'une quarantaine d'ateliers et de conférences, un thème précis, les colloques et les journées de formation sont des modes de diffusion des connaissances de l'information fort appréciés. Ces manifestations sont pour les participants un lieu de ressourcement et un moyen de formation continue. La création des collections « Sources d'information québécoises », destinée à l'édition de répertoires spécialisés, et « Clé en main », destinée à l'édition d'ouvrages pratiques et de guides utiles à diverses clientèles de la profession, va dans le même sens. Bref, l'ASTED joue un rôle fondamental dans la production d'ouvrages de référence et d'outils de travail de grande utilité pour le milieu documentaire.

La production de la revue *Documentation et bibliothèques* participe de façon éloquente au rayonnement de la bibliothéconomie québécoise et canadienne. La revue est reconnue comme un outil de diffusion dont la qualité intellectuelle est incontestable; elle s'est d'ailleurs méritée en 1977 le « Library Periodical Award » de l'American Library association pour la qualité de ses articles. Elle « constitue le lien privilégié pour promouvoir l'avancement des sciences et des techniques de la documentation. Il nous apparaît que la revue est le signe le plus visible de la vitalité de l'association »⁵.

Et toutes ces actions s'inscrivent aussi dans un rayonnement international. Ainsi, en 1982, l'ASTED accueillait la 48^e conférence générale de l'IFLA sous le thème des réseaux. L'événement a connu un succès retentissant tant à cause de la participation massive de ses membres que par la cohésion qu'elle a suscitée chez les nombreuses associations du milieu documentaire, créant ainsi une synergie exceptionnelle visant à assurer le succès de ce congrès international.

Tout dernièrement, en collaboration avec la Bibliothèque nationale du Canada (BNC), la Bibliothèque nationale de France (BNF) et la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), l'ASTED participait à l'édition de la 21^e édition en langue française de la *Classification décimale Dewey*, publication qui marque un précédent dans la réalisation d'outils de travail adaptés aux réalités de la francophonie. Dans ce même domaine, il ne faut pas oublier la réalisation, en 1990, de la publication des *Règles de catalogage anglo-américaines (RCAA2)* en langue française, un instrument de traitement documentaire largement répandu dans les bibliothèques de la francophonie canadienne.

L'ASTED n'entend pas célébrer seule son 25^e anniversaire. Elle souligne la carrière exceptionnelle d'une personnalité du domaine de l'information et de la documentation qui a marqué les 25 dernières années. Cette personnalité se voit conférer, par scrutin populaire, lors du congrès conjoint ASTED/APSDS de novembre 1998, le titre de « Personnalité des 25 ans de l'ASTED » et reçoit également une oeuvre d'art. De la sorte, nous contribuons à donner un ton spécial



à cet événement. (Au moment d'aller sous presse, le nom de la personne choisie n'était pas encore connu.)

Le passé de l'ASTED démontre bien la richesse de ses réalisations et la nécessité de s'ajuster à l'évolution des sciences de l'information. Le congrès conjoint ASTED/APSDS constitue cette année le lieu de réflexion tous azimuts sur la place des professionnels de l'information documentaire sur le marché

du travail et sur la possibilité de s'ouvrir davantage aux alliances à développer.

L'action associative de l'ASTED est porteuse de valeurs et d'un sens éthique qui transcendent les difficultés et les périodes troubles. En tant qu'association, elle a inscrit sa démarche dans la perspective du développement professionnel des spécialistes d'expression française du milieu de l'information et de la documentation à l'échelle du pays. ♦

Notes

¹ *Rapport de la Commission de révision des objectifs et des structures*, présidée par monsieur Jean-Rémi Brault, Montréal : ACBLF, 1972, 96 p.

² *Idem*, p. 15.

³ *Idem*, p. 15.

⁴ Ministère de la Culture et des Communications. *Le temps de lire, un art de vivre*, Politique de la lecture et du livre, Québec, 1998, p. 36.

⁵ Brault, Jean-Rémi, « Éditorial », *Documentation et bibliothèques*, vol. 38, n° 4, octobre-décembre 1992, p. 179.



Le projet pilote de version virtuelle du Catalogue collectif canadien est terminé

par Carrol D. Lunau,
coordonnatrice du projet pilote vvCcc,
Programmes nationaux et internationaux

Le projet pilote vvCcc (voir « Le projet pilote de version virtuelle du Catalogue collectif canadien (vvCcc) », *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 29, n° 2, février 1997, p. 13-14) a pris fin le 31 mars 1998. Le projet a été entrepris par 21 grandes bibliothèques et 20 plus petites bibliothèques de huit provinces, représentant toutes les catégories de bibliothèque, qui ont utilisé le protocole Z39.50¹ aux fins de recherche par le truchement de 18 serveurs sur 10 plates-formes distinctes. Les deux tiers des participants ne possédaient pas ou peu d'expérience en matière d'utilisation de systèmes Z39.50. Il s'agit de l'un des premiers projets au monde à faire participer autant de membres du personnel de bibliothèques de tous les niveaux à des recherches sur un si vaste groupe représentatif de serveurs.

Il était inévitable que certains participants au projet éprouvent des difficultés et de ce fait réagissent de prime abord de façon négative. Deux des objectifs du projet consistaient d'ailleurs à cerner les problèmes techniques liés à l'utilisation du protocole Z39.50 et à rechercher des solutions à ces problèmes. Le projet a permis d'attirer l'attention du Groupe de mise en oeuvre de la norme Z39.50² sur des questions relatives au transfert de renseignements sur les mentions de fonds extraites d'une recherche Z39.50 et sur les difficultés posées par les diverses définitions de la

recherche par mots clés des différents produits des fournisseurs. Le Groupe de mise en oeuvre est en voie de définir un schéma des mentions de fonds dans le contexte d'un catalogue public en ligne (voir <http://lcweb.loc.gov/z3950/agency/junezig/output/opac.html>) et de déterminer des attributs communs pour la recherche par mots clés (voir <http://www.nlc-bnc.ca/iso/z3950/keyword1.htm>).

Malgré les lacunes actuellement reconnues de divers produits Z39.50, les utilisateurs gardent de grands espoirs à ce sujet. Soixante-dix pour cent des

répondants au questionnaire d'évaluation finale du projet prévoient que l'utilisation de ces produits modifiera et améliorera la façon dont ils accomplissent leurs tâches. Quatre-vingt-un pour cent ont déclaré que, si une vvCcc était en fonction, ils y recourraient fréquemment aux fins de catalogage dérivé, de prêt entre bibliothèques, d'enrichissement des collections, de conversion rétrospective ou de référence. Les participants ont signalé les avantages particuliers suivants :

- un accès à de plus nombreux emplacements en ce qui concerne le prêt entre bibliothèques, étant donné que les bibliothèques ne signalent pas toutes leurs mentions de fonds à un catalogue collectif centralisé ou, si elles le font, les fonds signalés ne sont pas toujours actuels;
- un accès à de plus nombreuses sources en ce qui a trait au catalogage dérivé;
- des notices MARC « gratuites » dans la plupart des bases de données cibles;
- la recherche simultanée rapide et bon marché dans plusieurs catalogues;
- la capacité d'effectuer des recherches dans de nombreux catalogues à l'aide des mêmes commandes;
- la suppression du coût lié à la production de catalogues collectifs locaux ou régionaux.

Les problèmes soulevés au cours du projet comprennent l'obtention d'ensembles de résultats trop considérables et l'obtention de résultats inattendus provenant de l'interprétation divergente des attributs par différents systèmes. À cet égard, on a préparé au cours du projet une ébauche de profil



définissant un sous-ensemble minimal d'attributs (des index de recherche) et de combinaisons d'attributs. Si tous les fournisseurs de systèmes utilisaient un profil commun, les problèmes d'interfonctionnement entre les divers systèmes seraient moins nombreux et les utilisateurs éprouveraient moins de difficultés. L'ébauche du profil a déjà fait l'objet de discussions à l'échelle internationale; d'ailleurs la Bibliothèque nationale entend consulter des experts d'Europe, d'Australie et des États-Unis en vue d'élaborer un profil international. Ce profil comportera trois niveaux de fonctionnement, soit la recherche de base, la recherche d'un document précis et la mise à jour de catalogue.

un contexte d'exploitation permettant à l'utilisateur d'effectuer des recherches dans un nombre illimité de cibles sans se préoccuper du type de produit qui est utilisé pour une cible en particulier, de la façon dont la cible a interprété les attributs ou de la façon dont les attributs ont été établis par la base de données.

Des bibliothèques procèdent à la mise en application de systèmes Z39.50 à un rythme jamais vu. D'autre part, la Bibliothèque nationale poursuivra sa collaboration avec les milieux bibliothéconomiques canadiens et internationaux et les fournisseurs afin d'encourager l'adoption d'un profil commun et des améliorations techniques mises au point par le Groupe de mise en

proposera plus tard cette année aux milieux bibliothéconomiques, dans le cadre des discussions portant sur la stratégie nationale de mise en commun des ressources.

Les milieux bibliothéconomiques sont à la croisée des chemins, où deux options s'offrent à eux, soit l'utilisation de systèmes centralisés ou de systèmes répartis pour accéder aux catalogues de bibliothèques. Le projet vvCcc a permis de cerner un certain nombre de questions qu'il faudra résoudre afin que les systèmes entièrement répartis soient opérationnels et efficaces. La nature de l'équilibre à maintenir entre les systèmes centralisés et les systèmes répartis reste à déterminer. La méthode mixte actuelle prévaudra probablement pour quelque temps encore. Les bibliothèques ont ainsi la possibilité de satisfaire aux besoins locaux en effectuant des recherches dans une base de données centralisée ou dans un catalogue virtuel. La plupart des bibliothèques auront recours aux deux modes de recherche, mais la priorité qu'elles accorderont à l'un ou l'autre mode s'établira en fonction de facteurs tels que le coût et la facilité de la recherche, et des ententes de consortium ou de partenariat existantes.

Désormais, bien que les bibliothécaires et les fournisseurs comprennent beaucoup mieux le protocole Z39.50, ils doivent poursuivre leur perfectionnement dans ce domaine. Ce n'est que par la collaboration qu'ils pourront mettre au point des systèmes qui leur permettront d'améliorer les services qu'ils offrent à leurs clients, à savoir les citoyens du Canada !

Le rapport final du projet pilote vvCcc est disponible dans le site Web de la Bibliothèque nationale à l'adresse <http://www.nlc-bnc.ca/resource/vcuc/z3950pr.htm> sous la rubrique Rapports du projet - Canada. ♦

Des bibliothèques procèdent à la mise en application de systèmes Z39.50 à un rythme jamais vu.

Dans le cadre du projet pilote vvCcc, Scott Nickerson de Novanet a créé le *Directory of Z39.50 Targets in Canada*. Ce répertoire contient des renseignements au sujet d'un certain nombre de cibles Z39.50 indiquant les paramètres de connexion au système ainsi que les attributs et les combinaisons d'attributs disponibles pour la recherche.

oeuvre. Les bibliothèques canadiennes sont priées de suggérer à leurs fournisseurs qu'ils mettent en application le plus tôt possible le schéma de fonds dans le contexte d'un catalogue public en ligne et le profil commun.

La Bibliothèque nationale s'efforcera également d'améliorer la

Le projet vvCcc a démontré la faisabilité d'accès, au moyen de Z39.50, à des catalogues dispersés...

Cette source d'information en ce qui a trait aux cibles canadiennes est accessible à l'adresse <http://novanet.ns.ca/vCucadm.html>. Le logiciel a été remis à la Bibliothèque nationale d'Australie, qui a créé un répertoire australien, et à l'Office of Library Networking du Royaume-Uni (UKOLN), qui s'en sert comme élément essentiel d'un répertoire des cibles du Royaume-Uni.

Le projet vvCcc a démontré la faisabilité d'accès, au moyen de Z39.50, à des catalogues dispersés géographiquement aux fins de catalogage dérivé et, à titre de stratégie de recherche secondaire, aux fins de prêt entre bibliothèques, lorsqu'on s'en tient à un petit nombre de cibles soigneusement sélectionnées. Cela prendra quelque temps toutefois avant qu'il ne soit faisable sur le plan technique de fonctionner dans

faisabilité et le rendement de la cible existante AMICUS Z39.50. Une fois que cela sera accompli et que la structure de fixation des prix sera établie, la Bibliothèque mettra sur pied un service de soutien aux utilisateurs en matière d'accès à AMICUS selon le protocole Z39.50. En outre, elle en est à la préparation d'une proposition de projet afin d'étudier la création d'une passerelle menant aux cibles Z39.50 canadiennes à partir de son site Web.

Selon les conclusions du projet vvCcc, les bibliothèques canadiennes continueront d'acquérir et de mettre en oeuvre des systèmes Z39.50; toutefois, le rôle de chef de file de la Bibliothèque nationale se révèle essentiel pour coordonner l'expansion. À cet égard, la Bibliothèque élaborera un modèle conceptuel et technique de vvCcc qu'elle

Notes

¹ La norme Z39.50 permet la recherche à distance dans des bases de données et produit des groupes de résultats. Elle est désormais adoptée par l'Organisation internationale de normalisation.

² Le Groupe de mise en oeuvre est un groupe international qui rassemble des organismes de mise en application de la norme nord-américaine.



LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA ET LE CONSEIL INTERNATIONAL DES ÉTUDES CANADIENNES :

10 ans de coopération fructueuse

par Maryna Nowosielski,

Acquisitions et services bibliographiques

et

Linda Jones,

Conseil international des études canadiennes

Au cours des 10 dernières années, la Bibliothèque nationale du Canada et le Conseil international des études canadiennes ont collaboré de façon étroite, surtout à l'enrichissement de collections en études canadiennes et à la création de ressources bibliographiques imprimées et en ligne. Bien que certains aspects particuliers du mandat, du

rôle et des responsabilités des deux organismes diffèrent, et que la conjoncture changeante puisse modifier des éléments de l'entente qui les unit, ceux-ci appuient de façon active l'avancement des études canadiennes et l'accroissement des ressources canadiennes au pays et à l'étranger.

Conformément à son mandat, il est du ressort de la Bibliothèque nationale du Canada, créée en vertu d'une loi du Parlement en 1953, de bâtir, de conserver et de rendre accessibles des collections en vue de soutenir ses propres services et ceux d'autres bibliothèques canadiennes, et de conclure des ententes en matière de services de bibliothèque avec d'autres établissements.

Les règlements de la Bibliothèque nationale concernant le dépôt de documents, qui ont été modifiés en 1995, permettent à la Bibliothèque de poursuivre son objectif principal qui consiste à édifier une ressource nationale solide soutenant l'étude et la compréhension du patrimoine canadien de l'édition ainsi que son expansion. La collection exhaustive de documents canadiens publiés comprend également des ouvrages publiés à l'étranger soit par des Canadiens ou à propos du Canada et des Canadiens, ainsi qu'une multitude de traductions d'œuvres d'auteurs canadiens. La Bibliothèque acquiert des exemplaires d'ouvrages en rapport avec les études canadiennes par l'entremise d'échanges, de dons, d'achats et d'ententes spéciales, notamment celle

qu'elle a conclue avec le Conseil international des études canadiennes (CIEC).

Le CIEC est un organisme enregistré sans but lucratif qui rassemble des associations nationales et multinationales qui se consacrent à l'avancement des études canadiennes. Il a été créé en 1981 par des représentants de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de la France, des pays germanophones, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis. Depuis 1981, des associations du Brésil, de la Chine, de la Corée, de l'Inde, d'Israël, du Mexique, des Pays-Bas, des pays scandinaves, de la Russie, de l'Espagne et du Venezuela sont devenues membres du Conseil. Ces associations représentent quelque 7 000 chercheurs universitaires du monde entier.

Le mandat du CIEC consiste à promouvoir l'étude, la recherche et l'enseignement universitaires ainsi que les publications au sujet du Canada, dans toutes les disciplines et dans tous les pays. Le Conseil organise des conférences, publie de l'information, gère des programmes pour le compte de ministères gouvernementaux, tient un petit centre de ressources, et consacre une grande partie de ses ressources aux activités de liaison et de communication.

En 1988, le CIEC a entrepris un projet pilote de concert avec la Bibliothèque nationale du Canada et Affaires extérieures Canada (voir « Un projet de coopération pour l'avancement

des études canadiennes », *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, vol. 21, n^{os} 7-8, juillet-août 1989, p. 6). Les objectifs du projet consistaient à :

- rassembler et à cataloguer des ouvrages en études canadiennes de spécialistes étrangers pour le compte de la Bibliothèque nationale du Canada;
- mettre à jour et diffuser la troisième édition de *Monographies et périodiques publiés à l'étranger dans le domaine des études canadiennes* pour le compte d'Affaires extérieures Canada;
- diffuser de l'information pertinente et des documents provenant de la Bibliothèque nationale du Canada aux milieux internationaux qui se consacrent aux études canadiennes.

Le soutien financier accordé par la Bibliothèque nationale du Canada et Affaires extérieures Canada a permis de retenir les services de la bibliothécaire Linda Jones afin qu'elle exécute ces tâches. Elle a rassemblé et catalogué des documents et des ouvrages en études canadiennes d'auteurs canadiens publiés à l'étranger — des documents que la Bibliothèque nationale du Canada aurait probablement eu du mal à obtenir — en vue de leur inclusion dans *Canadiana*, la bibliographie nationale du Canada. En retour, le CIEC a reçu un soutien financier et l'accès à Dobis, le catalogue en ligne de la Bibliothèque nationale. Il s'est également produit un échange d'information à propos de titres canadiens publiés à l'étranger. En juillet 1988, le CIEC a écrit à 94 programmes d'études canadiennes et associations membres du CIEC pour décrire le projet et solliciter des documents en études canadiennes. L'envoi postal comprenait de l'information au sujet de la Bibliothèque nationale du Canada.

Grâce à l'accès libre au catalogue en ligne, le CIEC a pu repérer les titres qui figuraient déjà dans les collections de la Bibliothèque nationale. Au cours de la seule année 1989, 265 nouveaux titres et 161 deuxièmes exemplaires ont été catalogués et ajoutés aux collections de la Bibliothèque. En outre, une bibliographie intitulée *Études canadiennes : publications et thèses étrangères*, a été publiée en mai 1989. À compter de cette année-là, le CIEC a participé au processus



d'acquisition de documents canadiens de la Bibliothèque nationale publiés à l'étranger.

Dès les débuts, le CIEC a également contribué à la promotion des programmes et services de la Bibliothèque nationale par la distribution fréquente de dépliants sur les divers services de la Bibliothèque, par l'entremise de son bulletin d'information, par des présentoirs à diverses conférences et par ses activités de communication avec des associations, des programmes et des personnes membres du Conseil. Le CIEC a de plus informé des chercheurs en visite des services offerts par la Bibliothèque nationale, a organisé des visites de l'établissement et a présenté les chercheurs au personnel des services de référence.

Les travaux du CIEC s'inscrivent dans la foulée des efforts de la Bibliothèque nationale pour faire en sorte qu'à la fois ses collections et la bibliographie nationale comprennent des documents canadiens du monde entier.

Dans le cadre de cette entente de coopération, on a repéré plus de 3 800 titres de documents canadiens publiés dans quelque 30 pays, et la Bibliothèque nationale a pu ajouter plus de 2 182 titres à ses collections, au cours des 10 dernières années. Ces ouvrages sont souvent difficiles à obtenir parce qu'ils sont pour la plus grande part publiés par des éditeurs en dehors du réseau commercial. Cette initiative de coopération a également permis de cerner les documents canadiens qui feront l'objet d'une acquisition plus tard. La Bibliothèque nationale peut obtenir ces titres de bibliothèques nationales de divers pays et des principaux centres d'études canadiennes du monde grâce à son programme de dons et d'échanges. Le CIEC repère de nombreux nouveaux centres et communique avec eux, avant même que la Bibliothèque nationale les ait contactés, et il établit les besoins de ces centres en documents canadiens et leur productivité en matière de publication. Certains des petits centres ne distribuent des titres que par l'entremise du CIEC.

L'entente a permis de promouvoir les programmes et services de la Bibliothèque nationale au Canada et à l'étranger par des conférences, des articles

et des bulletins d'information dans le réseau du CIEC. Le lien de coopération a permis d'établir des canaux de communication favorisant l'échange d'information sur tous les aspects des études canadiennes, canaux dont se servent volontiers les spécialistes en études canadiennes qui, pour la plupart, se rendent à la Bibliothèque nationale lorsqu'ils sont de passage à Ottawa.

Au cours des dernières années, l'examen des programmes du gouvernement fédéral a entraîné une diminution des ressources des ministères, et la Bibliothèque nationale n'a pas été épargnée. Le financement réduit est à l'origine de la réorientation des services d'appui du CIEC à la collection de documents canadiens de la Bibliothèque nationale et aux programmes d'études canadiennes. Chaque mois, le Conseil remet des exemplaires récents de documents canadiens publiés à l'étranger à la Bibliothèque nationale. Une fois par an, il transmet à la Bibliothèque une liste exhaustive des ouvrages canadiens récemment publiés à l'étranger. Cette information de repérage, qui comprend suffisamment d'information bibliographique pour que la Bibliothèque

- *Canada et bilinguisme*. Sous la direction de Marta Dvorak. Rennes, France, Presses universitaires de Rennes, 1998
- *Canadian studies newsletter*. Warszawa, Centrum Studiow Kanadyjskich, 1994-
- *Chia na ta lioh — Glimpses of Canada — Aperçu du Canada*. Beijing, Centre for Sino-Canadian Studies and Academic Cooperation, Peking University, 1995-
- *Geographies of Germany and Canada: paradigms, concepts, stereotypes, images: perspectives on German and Canadian textbooks and atlases*. Hanover, 1997
- *Diversidades compartidas: estudios sociales y culturales en Canadá*. Buenos Aires, Biblioteca Norte Sur, 1996
- Gutiérrez-Haces, Teresa. *Canadá en transición*. Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México, 1994
- Rohr, John. *Canadian constitutionalism and the Confederation debates: a view from America*. Blacksburg, Virginia, Virginia Polytechnic Institute, 1997
- Saguí, Teresita. *El murmullo de una hoja: formas comunicacionales en literatura canadiense para niños*. Mendoza Centro Cultural Cuyo Canada, 1997.

Les travaux du CIEC s'inscrivent dans la foulée des efforts de la Bibliothèque nationale pour faire en sorte qu'à la fois ses collections et la bibliographie nationale comprennent des documents canadiens du monde entier.

puisse demander ces publications à ses partenaires du programme d'échanges, permet au personnel des acquisitions de constituer une collection exhaustive d'ouvrages canadiens. De plus, le CIEC poursuit son dépistage de la littérature grise produite par des centres d'études canadiennes à l'étranger.

Voici des titres que le CIEC a remis à la Bibliothèque nationale du Canada au cours des deux dernières années :

- *A question of value: new Canadian perspectives in ethics and political philosophy*. Amsterdam, Rodopi, 1997

Après 10 ans de coopération fructueuse, la Bibliothèque nationale du Canada et le CIEC réexaminent leur relation de travail en fonction du nouveau contexte électronique et de l'édition. Les services de la Bibliothèque nationale dans le Web, tels que resAnet, l'Internet et d'autres sources d'information électroniques facilitent l'accès aux ressources canadiennes en ligne. Les ressources électroniques étendues disponibles à la page d'accueil du CIEC et la multitude de liens menant aux sections que comporte le site de la Bibliothèque nationale assurent aux spécialistes des études canadiennes d'ici et de l'étranger un accès continu aux ressources canadiennes. À l'avenir, ces



liens ne seront pas que maintenus, ils seront accrus.

La croissance constante des centres d'études canadiennes à l'étranger et l'information électronique disponible dans le site du CIEC permettent aux responsables du programme des dons et échanges de la Bibliothèque nationale de cibler les principaux centres à l'étranger et, par l'échange de documents canadiens, d'obtenir des exemplaires supplémentaires d'ouvrages canadiens publiés à l'étranger. L'entente conclue avec le Conseil vient réellement appuyer ces efforts, particulièrement en ce qui concerne le repérage de thèses, de documents éphémères et de littérature grise.

Le CIEC utilise à bon escient l'information et les ressources que renferme le site Web de la Bibliothèque nationale, notamment l'accès à plus de 1 000 publications électroniques. La Direction des acquisitions de la Bibliothèque dresse une liste mensuelle des nouvelles acquisitions d'ouvrages canadiens publiés à l'étranger dans le cadre d'un projet pilote. Grâce à cette liste, le personnel du Conseil tient à jour les bibliographies destinées aux membres du CIEC tout en faisant la promotion des collections de la Bibliothèque nationale.

Nous sommes impatients de tirer parti de nouvelles possibilités et d'avoir recours à de nouveaux moyens de collaboration en vue d'accroître les ressources en études canadiennes et de les rendre plus aisément accessibles aux chercheurs du Canada et de l'étranger.

Pour plus de renseignements sur le CIEC, veuillez consulter le site

<http://www.iccs-ciec.ca>.

Pour plus de renseignements au sujet de l'expansion de la collection en études canadiennes de la Bibliothèque nationale, veuillez communiquer avec Maryna Nowosielski par courriel à l'adresse maryna.nowosielski@nlc-bnc.ca ♦

Note

¹Le prédécesseur d'AMICUS, le système bibliographique actuel de la Bibliothèque nationale du Canada.

NÉCROLOGIE

Hommage à Wilfrid I. Smith, 1919-1998

par Gwynneth Evans,
directrice générale, Programmes
nationaux et internationaux

Le 2 septembre 1998, amis, collègues et membres de la famille se sont réunis dans une salle d'exposition de l'immeuble de la Bibliothèque nationale et des Archives nationales pour commémorer le décès de Wilfrid I. Smith, décédé lors d'un accident de voiture le 28 juillet, et pour lui rendre hommage et souligner ses réalisations.

Dans un cadre familial, entouré d'œuvres d'art documentaire qui ne représentent qu'une partie des vastes collections des Archives nationales, un groupe imposant de personnes ont pu entendre les propos de Lee McDonald et Ian Wilson, représentant les Archives nationales du Canada et la collectivité archivistique, respectivement; de Christina Cameron et Ian Clark, au nom de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada et de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels; de Tom Anstey de l'Association CANLOAN; et enfin, de Gordon Smith, son fils.

Chacun d'eux a mis en lumière divers aspects de la vie et des réalisations de M. Smith; chacun d'eux a mentionné les mêmes caractéristiques essentielles de sa personnalité. M. Smith était un homme d'honneur très chaleureux, qui faisait preuve d'un sens de l'humour et

qui ne semblait jamais à court d'anecdotes. La connaissance et la compréhension qu'il avait du Canada ainsi que l'amour qu'il portait à son pays ont été les moteurs de sa vie, qu'il s'agisse de ses propres études ou de ses réalisations tant sur la scène nationale qu'internationale. Sur le plan professionnel, il a agi à la fois en tant qu'archiviste et fonctionnaire; il a fait preuve de tact et d'un sens poussé de l'équité afin de faire prévaloir des décisions qui produiraient des

avantages de longue durée.

M. Smith a siégé à de nombreux conseils, dont le Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale. Son apport aux travaux de cet organisme a été empreint de ces qualités, si brillamment décrites par les personnes mentionnées plus haut. Toutefois, la présence en si grand nombre d'anciens membres du personnel des Archives, qui ne

voulaient pas rater l'occasion de lui rendre hommage, d'exprimer leurs condoléances à la famille et de se joindre à ceux qui ont bâti la collectivité archivistique d'Ottawa, constitue sans doute le plus vibrant hommage rendu à M. Smith.

En tant que membre du personnel d'une organisation soeur qui a cotoyé M. Smith et son personnel, je n'ai pu faire autrement que de remarquer qu'il avait su émouvoir de bien nombreuses personnes de tous les services des Archives nationales.



Photo : Yousuf Karsh.



Le droit d'auteur et la technologie

par Tom Delsey,
directeur général,
Politique ministérielle et Communications

En 1988, la Loi sur le droit d'auteur du Canada a été soumise à une révision en profondeur pour la première fois depuis des décennies. Pour une grande part, les modifications apportées à la loi cette année-là découlaient de la nécessité de tenir compte des développements technologiques perçus comme étant susceptibles de rendre plus facile l'atteinte au droit d'auteur. Toutefois, au moment où ces modifications ont été apportées, les technologies en question, soit les appareils de photocopie, les magnétophones à bande et les magnétoscopes à vidéocassette, étaient loin d'être ce que l'on peut appeler de nouvelles technologies.

Une décennie plus tard, la Loi sur le droit d'auteur fait l'objet d'un autre processus de modification. De nouveau, les modifications se justifiaient par la nécessité de prendre en compte les développements technologiques susceptibles de rendre plus facile

littéraires. Puis en 1993, la loi a été modifiée de nouveau pour faire en sorte que la compilation de données soit admissible à la protection autant que les oeuvres, et afin d'accorder au détenteur du droit d'auteur le droit exclusif d'autoriser la location d'un programme

... les modifications se justifiaient par la nécessité de prendre en compte les développements technologiques susceptibles de rendre plus facile l'atteinte au droit d'auteur.

l'atteinte au droit d'auteur. Cette fois-ci par contre, les technologies en cause, à savoir l'équipement et les logiciels conçus pour le traitement des données numériques, leur stockage et leur diffusion, sont relativement nouvelles et connaissent une évolution rapide.

Les personnes directement touchées par le droit d'auteur ont réclamé des modifications à la Loi sur le droit d'auteur afin de tenir compte des questions liées au contexte numérique bien avant que la loi modificative de 1988 ne soit adoptée. Toutefois, à ce jour, très peu de modifications ayant trait à la technologie numérique ont été apportées à la loi. En 1987, elle a été modifiée pour que les programmes d'ordinateur soient compris dans la catégorie des oeuvres

d'ordinateur. D'autre part, les modifications portant sur les exceptions s'appliquant aux bibliothèques, aux services d'archives et aux musées, qui ont été adoptées par le Parlement en 1997, précisent qu'il est interdit à ces établissements de remettre à un usager d'une autre bibliothèque, d'un service d'archives ou d'un musée, un exemplaire numérique d'un document reproduit en vertu des articles d'exception. Sauf ces dispositions, la loi ne renferme aucune mention explicite ayant trait à la technologie numérique. L'interprétation de la loi qui a cours laisse penser que, pour la plus grande partie, les droits et les mesures de protection établis dans la loi s'appliquent aux oeuvres sur support électronique de la même manière qu'ils

s'appliquent aux oeuvres sur supports traditionnels. Mais nous pouvons nous attendre à ce que des modifications ayant trait précisément au support et au mode de communication électroniques soient apportées sous peu.

MISE EN APPLICATION DES ACCORDS DE L'OMPI

En décembre 1997, le gouvernement du Canada a signé deux accords internationaux conclus en décembre 1996 à l'occasion d'une conférence diplomatique tenue à Genève par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). En signant ces accords — le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes — le Canada a manifesté son intention de modifier sa Loi sur le droit d'auteur afin de respecter les obligations établies par les accords.

Plusieurs des dispositions des accords de l'OMPI portent directement sur la protection des droits dans un contexte numérique. La loi canadienne sur le droit d'auteur renferme déjà certaines de ces dispositions : la protection des programmes d'ordinateur à titre d'oeuvres littéraires, la protection des compilations de données qui respectent les critères d'oeuvres originales, ainsi que le droit d'autoriser la location de programmes d'ordinateur. D'autres dispositions des accords ont directement trait à la protection des droits dans un contexte numérique. Afin de s'y conformer, le Canada devra modifier sa Loi sur le droit d'auteur. Ces dispositions portent sur les sanctions juridiques contre la neutralisation des mesures techniques conçues pour protéger les oeuvres sur support numérique, et sur la suppression ou la modification de l'information électronique relative à la gestion des droits. D'autres dispositions des accords concernent les modes de transmission électroniques du type de ceux qui sont courants dans Internet; à cet égard, il faudra peut-être éclaircir la notion du droit de communiquer au public qui est présentée dans la loi canadienne.

Les dispositions des accords de l'OMPI à la neutralisation des mesures



techniques tels le chiffrement, les filigranes, les dispositifs de protection contre la reproduction, etc., ont soulevé la controverse. La proposition, selon l'ébauche d'origine, s'appliquait particulièrement aux fabricants et aux fournisseurs de prétendus « dispositifs de neutralisation de la protection », cette catégorie comprenant tout dispositif dont « le but ou l'effet principal » consiste à contourner les mécanismes et les systèmes conçus pour protéger les droits du détenteur du droit d'auteur. À la suite d'un long débat lors de la conférence diplomatique, la disposition a été modifiée considérablement. Dans sa version définitive, elle est devenue simplement une obligation de la part des pays signataires des accords d'assurer « une protection juridique appropriée et des sanctions efficaces » contre la neutralisation des moyens techniques utilisés par les détenteurs de droit d'auteur pour protéger leurs droits.

Dans un document de travail préparé pour les ministères du Patrimoine canadien et d'Industrie Canada décrivant les options de mise en application des mesures canadiennes de conformité aux obligations contenues dans les accords de l'OMPI, la question de savoir s'il fallait cibler les prétendus « dispositifs de neutralisation de la protection » comme tels ou seulement l'utilisation de tels dispositifs en vue de porter atteinte au droit d'auteur a été soulevée de nouveau. Le document de travail propose deux options. En vertu de la première, la neutralisation, en vue de porter atteinte au droit d'auteur, de tout moyen technologique destiné à protéger les droits du détenteur du droit d'auteur, deviendrait illégale. Selon la seconde option, la fabrication, l'importation ou la distribution de tout dispositif ou mesure destiné à limiter la reproduction d'une oeuvre ou d'un autre objet protégé deviendrait illégale. La portée de cette dernière option dépasse même celle de la proposition de l'ébauche originale des accords de l'OMPI, puisqu'elle interdit tout dispositif dont le but ou l'effet consiste à contourner les moyens de protection, et pas seulement les dispositifs conçus précisément pour faire en sorte que leur but ou effet principal soit la neutralisation des mesures de protection.

Selon les dispositions des accords de l'OMPI portant sur l'information électronique relative à la gestion des droits, les pays signataires des accords doivent assurer « des sanctions juridiques appropriées et efficaces » contre la suppression ou la modification non autorisée de l'information électronique portant sur les droits, et contre la distribution ou la diffusion d'oeuvres dont l'information électronique relative aux droits a été supprimée ou modifiée sans autorisation. Le document de travail préparé pour Patrimoine Canada et Industrie Canada recommande d'incorporer presque textuellement à la *Loi sur le droit d'auteur* du Canada les dispositions contenues dans les accords, notamment la définition de l'information électronique relative à la gestion des droits.

Les accords de l'OMPI précisent également un « droit de communication au public », dont la définition englobe non seulement la radiotélédiffusion mais également le mode de communication qui consiste à mettre des oeuvres à la disposition du public « de manière que chacun puisse y avoir accès de l'endroit et au moment qu'il choisit de manière individualisée ». La portée de ce droit de communication est telle qu'il comprendrait manifestement le fait de rendre des oeuvres sous forme numérique accessibles par l'entremise d'Internet ou de réseaux semblables selon la formule « sur demande ». Le document de travail sur la mise en application des dispositions des accords affirme que la portée du droit de communiquer une oeuvre auprès du public par la voie des télécommunications, tel qu'il est défini actuellement dans la *Loi sur le droit d'auteur*, est suffisamment étendue pour que le Canada puisse respecter les obligations des accords de l'OMPI sans que la loi soit modifiée.

LES RÉPERCUSSIONS POUR LES BIBLIOTHÈQUES

Les modifications à la *Loi sur le droit d'auteur*, qui font l'objet à l'heure actuelle de discussions dans le cadre de la mise en application des accords de l'OMPI, constituent en fait le début de ce qui est appelé depuis quelque temps déjà la

« Phase III » de la réforme du droit d'auteur. Si le processus se déroule de la même manière qu'au cours de la dernière année, nous verrons probablement se reproduire le même type de cheminement que celui de l'introduction des modifications de la « Phase I » en 1988. À cette époque, on avait invoqué que la priorité devait être accordée à l'élargissement des droits des créateurs et à leur protection contre le potentiel accru d'atteinte au droit d'auteur que représentait la technologie. Les parties intéressées furent toutefois assurées qu'un second processus de modification serait amorcé dans un bref délai afin de préciser les restrictions et les exceptions en vue de rétablir l'équilibre entre les droits des détenteurs de droit d'auteur et les intérêts du public, c'est-à-dire offrir à ce dernier un accès raisonnable aux oeuvres protégées par le droit d'auteur aux fins d'éducation, de recherche et d'étude privée. Dans les faits, il s'est écoulé huit ans avant que ces modifications ne soient déposées au Parlement, et bien que la loi modificative dans le cadre de la « Phase II » ait été revêtue de la sanction royale en avril 1997, les exceptions s'appliquant aux bibliothèques, services d'archives et musées ne sont toujours pas en vigueur étant donné que le processus de réglementation n'est pas terminé.

Compte tenu de la signature des accords de l'OMPI et de l'amorce du processus de modification nécessaire à la mise en application des mesures de conformité aux obligations du Canada en vertu de ces accords, il est tout à fait possible que la « Phase III » devienne en fait une démarche comportant deux étapes, à savoir, de façon prioritaire, étendre la portée de la protection accordée aux détenteurs de droit d'auteur, et seulement plus tard, aborder les questions des restrictions et des exceptions nécessaires pour assurer aux utilisateurs un accès raisonnable. En ce qui concerne les bibliothèques, une approche de ce type entraîne des répercussions importantes.

Si la mise en application des dispositions des accords de l'OMPI débouche sur des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* qui, de fait, interdisent toute technologie qui pourrait être utilisée pour neutraliser les mesures adoptées par les détenteurs de droit



d'auteur pour protéger leurs oeuvres, les dispositions existantes de la loi ayant trait à « l'utilisation équitable » ainsi que les exceptions s'appliquant aux bibliothèques, aux services d'archives, aux musées et aux établissements d'enseignement pourraient ne plus tenir dans les faits. Les utilisateurs pourraient ne plus être en mesure d'exercer leur droit à « l'utilisation équitable » aux fins de recherche ou d'étude privée, car ils n'auraient pas accès à la technologie qui leur permettrait de « neutraliser » le dispositif de blocage du détenteur de droit d'auteur. Une oeuvre du domaine public sur le plan juridique pourrait même rester inaccessible si le détenteur du droit d'auteur ne retire pas le dispositif de blocage à l'échéance de la protection. L'interdiction de la technologie permettant de neutraliser les dispositifs de blocage pourrait également signifier qu'une bibliothèque ne serait pas en mesure de reproduire une oeuvre afin d'assurer le maintien et la gestion de sa collection permanente, tel qu'il est prévu dans la loi en vertu des exceptions s'appliquant aux bibliothèques.

L'adhésion du Canada aux dispositions des accords de l'OMPI concernant le droit de communication au public pourrait entraîner de lourdes conséquences pour les bibliothèques, même si la *Loi sur le droit d'auteur* demeure inchangée. Les dispositions de la loi portant sur le droit de communication au public par télécommunication, telles qu'elles sont définies à l'heure actuelle, peuvent être de portée suffisante pour permettre au Canada de respecter les obligations découlant des accords de l'OMPI. Il reste toutefois que les dispositions de la loi ont été élaborées avant tout dans le contexte de la radiotélédiffusion. Par conséquent, les dispositions qui précisent le droit de communication au public par télécommunication, particulièrement celles qui déterminent la responsabilité, font état, pour la plupart, de façon directe ou indirecte de la radiotélédiffusion, des réseaux (réseaux de radio et de télévision), des retransmetteurs, etc.

Si la loi n'est pas modifiée, mais que par suite de l'adhésion aux accords de l'OMPI elle est interprétée comme s'appliquant aux communications interactives et « sur demande » qui se

déroulent dans Internet ou dans des réseaux numériques semblables, la question de la responsabilité prend un tout nouveau sens. Du point de vue des bibliothèques, l'interprétation qui sera donnée des dispositions de la loi qui délimitent la responsabilité est importante. Est-ce que le rôle que les bibliothèques jouent en facilitant l'accès des utilisateurs aux ressources de réseaux sera interprété comme étant ni plus ni moins que le fait de « fournir à un tiers les moyens de télécommunication nécessaires pour que celui-ci effectue [une communication au public] » ? En vertu de la loi actuelle, de telles interventions ne constituent pas de la communication au public par télécommunication, et par conséquent, les bibliothèques ne peuvent être tenues responsables de la violation du droit d'auteur. Il est cependant difficile de prévoir quelle interprétation sera donnée au rôle des bibliothèques dans le cadre d'activités comme la compilation de répertoires électroniques de ressources de réseaux et la facilitation de l'accès des utilisateurs au moyen de tels outils. Ces activités seront-elles considérées comme faisant partie de la catégorie actuelle d'activités bénéficiant d'une exemption de responsabilité afin de protéger les fournisseurs de services de télécommunications, ou estimera-t-on que les bibliothèques qui poursuivent de telles activités portent atteinte au droit de communication au public du détenteur de droit d'auteur ?

Ces quelques exemples de l'incidence possible de la modification de la *Loi sur le droit d'auteur* en vue de se conformer aux accords de l'OMPI, ainsi que les questions ayant trait à l'interprétation qui sont toujours sans réponse laissent entrevoir que le fait d'entreprendre une démarche qui permette au Canada de respecter ses obligations en vertu des accords de l'OMPI tout en évitant la question des restrictions et exceptions légitimes est à tout le moins inquiétant. Malgré cela, il semble que c'est exactement ce qui va se produire. Si les personnes qui défendent les intérêts des utilisateurs ne réussissent pas à faire prévaloir une démarche équilibrée pour traiter des questions soulevées par la mise en application des accords de l'OMPI, il est fort probable

que l'approche en deux étapes l'emportera encore une fois, et il pourrait s'écouler de nombreuses années avant que les intérêts des utilisateurs ne soient abordés.

UNE LÉGISLATION SUR LE DROIT D'AUTEUR « SANS ÉGARD À LA TECHNOLOGIE »

Les milieux bibliothéconomiques ont adopté la position selon laquelle la législation portant sur le droit d'auteur ne devrait pas tenir compte de la technologie. La réalité est tout autre puisque de nos jours la technologie est liée de façon inextricable à l'accès aux documents protégés par le droit d'auteur et à leur utilisation. Il est par conséquent irréaliste de penser que la législation en matière de droit d'auteur ne prenne pas en compte la technologie. Par contre, il demeure raisonnable de s'attendre à ce qu'elle assure un équilibre fondamental entre les intérêts des détenteurs de droit d'auteur en vue de la protection de leurs oeuvres et les intérêts du public qui se traduisent par un accès raisonnable à ces oeuvres à des fins d'éducation, de recherche et d'étude privée, même si le contexte technologique évolue. L'expression « sans égard à la technologie » doit constituer une caractéristique de la législation sur le droit d'auteur, signifiant par là que les dispositions qu'elle renferme font en sorte que les développements technologiques ne peuvent altérer ni les droits des détenteurs de droit d'auteur ni les droits légitimes des utilisateurs à un accès raisonnable aux oeuvres protégées par le droit d'auteur. Pour assurer une législation sur le droit d'auteur au Canada qui soit « sans égard à la technologie », il est essentiel de traiter de façon simultanée ces deux aspects des questions liées à la technologie numérique. Les exceptions et les restrictions doivent être étudiées en une fois et au moment où les nouvelles mesures de protection et les nouvelles sanctions font l'objet d'un examen. ♦

SAVOIR FAIRE

La recherche biographique

par Norma Gauld,

Division des services de référence et d'information

Pour la première fois, les séminaires mensuels *Savoir Faire* ont également eu lieu pendant les mois d'été. Le séminaire du mois de juillet, coiffé du thème « La recherche biographique », a été présenté par deux conférenciers dans le cadre d'un programme bilingue. L'exposé d'Antonio Lechasseur, archiviste aux Archives nationales du Canada (chef,

Archives culturelles et sociales, Division des manuscrits), portait sur « Les méandres de la recherche biographique », dans lesquels il s'est engagé lors de sa recherche sur l'homme d'affaires de la ville de Québec, Pierre-Théophile Legaré (1851-1926). D'autre part, l'exposé du chercheur et écrivain Allan Levine s'intitulait « Construction of a Life: Using National Library collections in writing the biography of T.L. Harrison, M.D. (1881-1947) ».



Antonio Lechasseur a abordé le sujet de sa recherche en vue de la rédaction d'une rubrique de 1 000 mots portant sur M. Legaré, qui figurera dans le Volume XV (1921-1930) à paraître du *Dictionnaire biographique du Canada*.

M. Legaré était propriétaire d'une entreprise de transport par buggys et voitures, qui a pris de l'expansion en 1915 pour devenir la Dominion Carriage Company Ltd. M. Lechasseur a expliqué

l'importance de la position sociale et économique de cet homme tant dans la ville que dans la province de Québec au tournant du siècle.

Au fur et à mesure qu'il documentait la vie de M. Legaré, M. Lechasseur s'est rendu compte qu'il faisait fausse route puisqu'il n'avait pas obtenu l'information exacte au début. Qu'à cela ne tienne, les collections de la Bibliothèque nationale du Canada lui ont procuré l'information exacte, ce qui l'a

remis dans la bonne voie. Ces sources, notamment des notices nécrologiques de journaux canadiens, des index de journaux et des sources généalogiques telles les registres de mariages, se sont révélées très précieuses. Grâce à elles, il a établi la date du décès de la première femme de M. Legaré, la date et l'endroit du remariage de M. Legaré, ainsi que la date du décès de sa seconde femme. Des exemplaires de catalogues publiés de l'entreprise de M. Legaré sont très rares.

Pendant, la Bibliothèque nationale en possède certaines éditions, dont celle de 1920. M. Lechasseur s'est également servi des annonces publicitaires de l'entreprise parues dans des journaux canadiens, notamment *Le Soleil*, *La Presse* et *L'Action catholique*. Dans le cadre de sa recherche, il a eu énormément recours au service de référence et aux collections de la Bibliothèque nationale, en particulier

celles des sources biographiques canadiennes, des sources d'information portant sur le milieu des affaires et de la collection historique d'annuaires de ville.

Au fil de sa recherche, il est passé de l'étonnement à la surprise en maintes occasions, d'où le titre de son exposé « les méandres de la recherche ». Par exemple, il a accepté de présenter le conférencier d'un atelier pour constater que le sujet de l'exposé n'était nul autre que M. Legaré. Puis, une recherche dans Internet lui a permis de repérer des peintures du Bas-Saint-Laurent. N'ayant que le nom du peintre, il a réussi à trouver le petit-fils de M. Legaré. Enfin, un bibliothécaire de référence de la Bibliothèque nationale l'a mis en rapport avec un chercheur de l'Alberta dont la recherche porte également sur M. Legaré.

Au cours du séminaire, M. Lechasseur a donné son opinion à propos du débat permanent qui a cours au sein de la confrérie des biographes historiques sur l'utilisation de sources d'information principales par comparaison aux sources d'information secondaires. Auteur de trois autres rubriques du *Dictionnaire biographique du Canada*, M. Lechasseur s'est servi d'acétates montrant des reproductions de photographies et de documents pour illustrer son exposé sur Pierre-Théophile Legaré.

Une conversation fortuite dans une librairie d'Ottawa en 1988 est à l'origine de l'intérêt que porte Allan Levine à l'aventurier animé de sentiments humanitaires Tillson Lever Harrison, médecin, et l'a conduit à entreprendre une recherche sur la vie du D^r Harrison.

Le D^r Harrison, polygame s'il en fut — il s'est marié quatre fois sans jamais divorcer — a été l'un des soldats de fortune les plus remarquables du Canada. Il est mort alors qu'il était au service de la Chine, oeuvrant pour le compte de l'Administration des Nations Unies pour les secours et la reconstruction (UNRRA); les Chinois l'honorent d'ailleurs comme un héros. L'exposé de M. Levine a repris les faits saillants de la vie du D^r Harrison, et a décrit la place qu'il occupe dans l'histoire canadienne et mondiale, en particulier celle de la Chine.



Le D^r Harrison est né à Tillsonburg (Ontario) et il est le petit-fils de E.D. Tillson, patriarche fondateur de la ville. En 1905, il a obtenu son diplôme de médecin de la Faculté de médecine de l'Université de Toronto. Il a ensuite entrepris son périple autour du monde, changeant de carrière de nombreuses fois. M. Levine a indiqué sur une carte tous les déplacements du D^r Harrison, dont les aventures l'ont amené dans l'ouest des États-Unis, en Chine, au Mexique, au Soudan, à Tripoli, en Égypte, à Malte, à Constantinople, en Irlande, au pays de Galles, à Trinité, en Guyane, à Haïti et, au bout du compte, de nouveau en Chine où il est mort. En somme, il s'est arrangé pour se retrouver au cours de sa vie dans de nombreux coins du monde où l'instabilité régnait. Le conférencier a en outre remis aux participants un article d'une page renfermant d'autres renseignements au sujet du médecin (Allan Levine. *The Ottawa Citizen*. « Canada's unknown adventurer », 2 novembre 1997, p. A 10).



M. Levine s'est également servi d'acétates montrant des reproductions de documents et de photographies pour illustrer son exposé. Sur une photographie de groupe prise en Chine en 1946, on aperçoit le Canadien Albert Dorland qui oeuvrait à l'époque pour la

Société des amis. M. Dorland, qui réside désormais à Ottawa, a assisté au séminaire; à la fin de l'exposé, il a bien voulu parler de ses souvenirs du D^r Harrison aux participants intéressés.

Au cours des 10 années de sa recherche, M. Levine a puisé abondamment dans les collections de la Bibliothèque nationale. Les acétates ont ainsi présenté certains de ces documents : une *Loi sur le divorce* provenant des *Statuts du Canada*; un annuaire de l'Université de Toronto provenant de la collection de la Division des manuscrits littéraires; le *British West Indies Year Book* de 1932 et des numéros du périodique *China Reconstructs* renfermant des photographies.

Les deux conférenciers ont su transmettre leur enthousiasme pour leur domaine de recherche, et les deux exposés ont abondamment fait état des richesses que recèlent les collections de la Bibliothèque nationale en matière de recherche biographique canadienne. ♦

SAVOIR FAIRE

L'histoire des jardins japonais et des bonsaïs

par Norma Gauld,

Division des services de recherche et d'information

Le séminaire *Savoir Faire* du mois d'août a présenté un exposé sur un sujet lié à l'exposition principale en cours de la Bibliothèque nationale, « *Cultiver son jardin au Canada : L'Histoire du jardinage au Canada* », tout en offrant une perspective différente. L'exposé de David Boll, bibliographe et chercheur d'Ottawa, s'intitulait « *L'histoire des jardins japonais et des bonsaïs* ».

M. Boll en est à la dernière étape de sa recherche en vue de la rédaction d'une bibliographie sur les jardins japonais et les bonsaïs, qui sera publiée par Timber Press aux États-Unis. Dans le cadre de sa recherche, il a eu recours de façon étendue aux services de référence

et aux collections de la Bibliothèque nationale.

Il a commencé son exposé en présentant à l'auditoire de véritables bonsaïs, notamment un « red-tipped Japanese blood grass ». Puis, il a énuméré certaines des





meilleures ressources de diverses catégories à l'intention de quiconque désire effectuer de la recherche sur ce sujet : des ressources de bibliothèques canadiennes, des revues de recherche (publiées en anglais), des associations et des magazines japonais. Il a affirmé qu'en ce qui concerne sa propre recherche, il a souvent trouvé l'information la plus intéressante dans des ouvrages portant sur des sujets connexes, plutôt que dans ceux traitant exclusivement de bonsaïs et de jardins japonais.

À l'aide d'acétates, il a présenté à l'auditoire la terminologie du domaine,

p. ex., « bonsaï » signifie « arbre nain ». Présentant des illustrations colorées tirées de nombreux livres et périodiques, il a expliqué certains des 12 styles de bonsaïs, il a parlé des lanternes japonaises, des pots japonais, des règles japonaises de disposition des pierres de jardin pour les allées et de la cérémonie du thé. Ainsi, quand la pierre à l'entrée d'un jardin est entourée d'une corde, cela signifie que le jardin n'est pas prêt à recevoir des visiteurs. Les règles strictes de « l'ancienne école » ont été établies au 12^e siècle et sont demeurées secrètes pendant longtemps.

David Boll a poursuivi son exposé par la présentation d'un diaporama composé d'une sélection de ses photographies personnelles, et l'a terminé par la lecture d'un article qu'il a écrit. L'auditoire a pu ainsi mieux comprendre les principes esthétiques et philosophiques qui régissent les jardins japonais et les bonsaïs. Le séminaire a réuni des membres de la Ottawa Bonsai Society et du public, qui se sont joints aux membres du personnel et aux chercheurs de la Bibliothèque nationale. ♦



Les archives de Glenn Gould sur le W3

par S. Timothy Maloney,
directeur, Division de la musique, Services de recherche et d'information

Avez-vous déjà pensé à la stature qu'avait Glenn Gould ou à la couleur de ses yeux?¹ Aimerez-vous savoir quels conseils il donnait aux étudiants du conservatoire à l'occasion de la remise des diplômes ou encore aimeriez-vous entendre des enregistrements d'archives de ce pianiste qui ne sont pas disponibles ailleurs? Votre curiosité

serait-elle piquée par des photos inusitées de Glenn Gould le représentant déguisé en un quelconque personnage fictif, ce qu'il s'amusait à faire de temps à autre, ou encore lisant l'analyse faite par un médecin sur Gould le patient, hypocondriaque invétéré. Vous aurez maintenant accès à tous ces renseignements et à combien d'autres encore, à partir de votre foyer par l'entremise de l'Internet.

Le Fonds d'archives Glenn-Gould de la Bibliothèque nationale du Canada (BNC) est un site élaboré à l'enseigne du W3 et qui attire un intérêt et des louanges croissants. La revue *L'Actualité*, dans son numéro du 15 mai 1998, invitait les « amateurs de Glenn Gould [à] se

recroqueville[r] sur leur ordinateur comme leur idole sur son piano » pour prendre connaissance des « documents, [des] photographies et [des] enregistrements [qui] font revivre le célèbre pianiste sur le Web ». Nous espérons que Glenn Gould lui-même, un ardent défenseur des médias électroniques, apprécierait l'usage que fait la BNC de l'Internet pour diffuser l'information et la documentation à son sujet entreposées dans ses archives. Nous n'aurions pu trouver un Canadien plus indiqué pour faire l'objet de notre premier site Web tiré des fonds d'archives.

Un survol rapide du Fonds d'archives Glenn-Gould numérique met en lumière les points suivants :

- Une exposition virtuelle détaillée de documents, de photographies et d'artefacts du fonds Glenn Gould et

tirée de l'exposition de la BNC tenue en 1988

- Des reproductions virtuelles de bandes d'enregistrement audio sélectionnées
- Deux chronologies de sa vie (l'une brève, l'autre plus élaborée)
- Une bibliographie sélective
- Une bibliographie complète
- La liste de tous les films et vidéos faits par Glenn Gould ou à son sujet
- La liste de toutes les émissions radiodiffusées faites par Glenn Gould ou à son sujet
- Trois bases de données consultables proposant des renseignements sur 1) tous les documents textuels et iconographiques du fonds d'archives de Glenn Gould; 2) tous les enregistrements audio et vidéo non-commerciaux (c'est-à-dire, de collection privée) de ses archives; et 3) tous les disques commerciaux de Glenn Gould à la BNC, avec des notices approfondies dans le champ « notes » (une particularité que l'on ne trouve pas sur les notices de catalogage d'autres disques commerciaux de la collection de la BNC)
- Une sélection de textes écrits par Glenn Gould
- Une vaste sélection de textes écrits sur Glenn Gould dont certains ne sont pas encore publiés et qu'on ne peut se procurer ailleurs
- Des programmes et autres documents d'intérêt provenant de conférences, de colloques, de festivals de films et d'autres événements spéciaux dédiés à Glenn Gould

Adaptation d'un article paru dans *Les Nouvelles de l'ACBM*, bulletin de l'Association canadienne des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux inc. (CAML).



- La transcription d'une table ronde réunissant des associés de longue date de Glenn Gould tenue à la BNC, en 1988
- Des œuvres d'art et de poésie inspirées par Gould
- Des liens à d'autres sites Internet connexes.

Le Fonds d'archives Glenn-Gould a été l'un des premiers projets sur le Web entrepris par la BNC. Au milieu des années 1990, la Division de la musique de la BNC était enthousiaste à l'idée d'exploiter la gamme des possibilités de diffusion offertes par le W3 dans le but de faire connaître ses collections et ses

Le Fonds d'archives Glenn-Gould n'est pas un site Web plein texte du fonds d'archives à l'exemple des sites créés par la University of California, de Berkeley, quoique nous espérons qu'il le deviendra un jour. On a conçu ce site en tant que prototype de site bâti sur du travail déjà réalisé à la BNC. À titre d'exemple, la Bibliothèque avait déjà produit des graphiques, des légendes et un catalogue aux fins de son exposition de 1988 sur Glenn Gould, pour laquelle on avait ensuite organisé une tournée au Canada et à l'étranger. La Bibliothèque avait déjà publié un catalogue en deux volumes du fonds Glenn Gould (acquis par la BNC en

numériques existants en langage hypertexte HTML et à copier au scanner des documents et des photographies du fonds. La Division de la musique suivait ces activités de près ainsi que le personnel des Services de technologie de l'information (STI) qui a rendu possible le transfert des deux bases de données sur Glenn Gould de la Division de la musique sur un logiciel compatible au Web et a conçu les interfaces entre les bases de données et les pages Web. Grâce à l'expérience et au professionnalisme des étudiants et à l'ambiance de collaboration étroite entre la Division de la musique et les STI, le travail à réaliser lors de la Phase I a progressé si rapidement qu'on a pu également terminer, au cours du premier été, des tâches prévues à des étapes ultérieures du projet, ce qui nous a permis de terminer le travail relatif à l'élaboration du site en seulement trois phases.

Entre janvier 1997 et janvier 1998, on a entrepris les Phases 2 et 3 du projet de numérisation du Fonds d'archives Glenn-Gould, en ayant recours encore une fois à de jeunes entrepreneurs, avec l'aide financière de l'alliance Stentor donnée à la BNC pour des activités spécifiques de numérisation.

Alain Bard n'étant plus disponible après la Phase I, une jeune étudiante récemment diplômée en bibliothéconomie et ayant déjà réalisé des travaux de numérisation pour le compte de la Library of Congress, Margaret Collins, a travaillé avec Janson Labond sur la réalisation des deux prochaines étapes. Sa formation et ses expériences précédentes se sont révélées précieuses pour la mise à jour et la vérification de toutes les données des « Outils de recherche » ajoutés au site Web, dont la bibliographie, la discographie, la vidéographie, la filmographie et la liste complète des émissions radiodiffusées. La discographie était tellement importante et d'un tel intérêt pour les adeptes de Glenn Gould comme pour les chercheurs que nous avons décidé de développer une base de données consultable sur le Web pour celle-ci au lieu de la présenter en format ordinaire de table comme nous l'avons fait pour les autres composants. En outre, on a ajouté aux notices de catalogue d'AMICUS de tous les disques

La discographie était tellement importante et d'un tel intérêt pour les adeptes de Glenn Gould comme pour les chercheurs que nous avons décidé de développer une base de données consultable sur le Web pour celle-ci au lieu de la présenter en format ordinaire de table comme nous l'avons fait pour les autres composants.

services et de les rendre généralement plus accessibles. À partir de 1996, la BNC était prête à engager des ressources matérielles dans des projets de numérisation à court terme et de faible envergure qui lui permettraient d'évaluer l'incidence sur le personnel, les systèmes, le déroulement du travail, dans le but de prendre des décisions éclairées sur la façon de planifier et de structurer les activités de numérisation à venir. Suite à un processus concurrentiel interne qui donnait lieu à l'approbation de principe par le comité exécutif d'aller de l'avant avec plusieurs projets répondant aux critères énoncés, on a soumis des demandes de financement au programme Collections numérisées de Rescol d'Industrie Canada, au printemps de 1996. Industrie Canada approuvait et finançait, cette année-là, quatre soumissions de la BNC, dont *l'Index des périodiques de musique canadiens* (décrit dans le numéro de novembre 1997 des *Nouvelles de l'ACBM*) et la Phase I du projet de numérisation le Fonds d'archives Glenn-Gould.

1983) ainsi que constitué des bases de données complètes des documents textuels et audiovisuels. Il fallait cependant se rendre sur place à Ottawa, pour avoir accès à ces bases de données. Ce matériel, dans son ensemble, toujours disponible en format numérique, était tout indiqué pour le site Web proposé, à l'appui duquel on pouvait aussi copier par numérisation des images de documents, d'artefacts et de photographies de la collection.

On avait tout d'abord prévu que le projet de numérisation sur Glenn Gould se ferait en quatre temps afin d'être conforme au souhait de la BNC de réaliser des projets de numérisation à court terme et de faible envergure. Au mois de juin 1996, deux entrepreneurs étudiants, Alain Bard et Janson Labond, commençaient les travaux de la Phase I. Après avoir rassemblé des versions définitives de divers éléments de graphiques, textes et bases de données à la BNC, les étudiants passèrent l'été à concevoir les pages du site, à composer des textes bilingues d'entrée en matière pour le site, à faire l'encodage des textes



de Glenn Gould de la collection de la BNC des détails sur les sessions d'enregistrement et sur d'autres aspects particulièrement prisés par les discographes. Encore une fois, l'expérience des STI s'est avérée indispensable et leur collaboration spontanée a permis d'apporter des solutions ponctuelles et pratiques à divers problèmes techniques.

La philosophie générale qui sous-tend le site Web le Fonds d'archives Glenn-Gould était de proposer quelque chose pour tous les types et les niveaux de visiteurs éventuels du site, que ces visiteurs soient des élèves de classes primaires ou des professeurs d'université. En plus de répondre à un objectif fondamental du programme Collections numérisées de Rescol d'Industrie Canada (qui a financé la Phase I), de fournir le contenu canadien sur Internet à l'intention des étudiants canadiens, nous étions d'avis qu'il importait de présenter cet artiste « phénomène unique de son siècle » (comme la pianiste Gina Bachauer décrivait Glenn Gould) sous les plus nombreuses facettes possibles en utilisant le plus grand nombre de médias possible. C'est ainsi que la brève chronologie de la vie de Glenn Gould, la bibliographie sélective ainsi que des textes tels « L'Enfance de Gould » de

Robert Fulford et « Glenn Gould interviews Glenn Gould about Glenn Gould » peuvent constituer une bonne introduction sur le sujet pour de jeunes visiteurs du site tandis que les outils de recherche donnent accès à des répertoires plus élaborés et à des textes tels « Gould et la culture de la stase variable » de Kevin Bazzana et le célèbre (ou infâme) « The Prospects of Recording » de Glenn Gould semblent un point de départ plus approprié pour un adulte. Pour les mêmes raisons, on trouve des caricatures de l'adulte et des photos du jeune Glenn en compagnie de ses chiens, en plus de magnifiques œuvres de collage, des tableaux et de la poésie, tous réalisés par des artistes reconnus. En réunissant le plus large éventail de matériel, nous espérons attirer et intéresser le plus grand nombre de visiteurs au site.

Les projets à venir pour le site Web le Fonds d'archives Glenn-Gould comprennent d'autres textes de Glenn Gould ou à son sujet, d'autres œuvres artistiques et de poésie (au fur et à mesure que nous en découvrons), et d'autres enregistrements d'archives et de l'information d'actualité sur les conférences et les événements reliés à Glenn Gould (au fur et à mesure qu'ils se réalisent). Les répertoires seront mis à jour de façon périodique, au besoin. Des

extraits vidéo sont les seuls nouveaux éléments prévus. En ce qui concerne la perspective à long terme, il se peut que la BNC arrive à pouvoir numériser tous les documents textuels du Fonds d'archives Glenn-Gould et à monter les images des documents d'origine ainsi que des transcriptions, jugées appropriées, sur le site Web. Un tel projet supposerait des ressources matérielles qui ne sont pas à la portée de la Division de la musique pour l'heure quoique beaucoup de travail ait été accompli grâce à des dons. Il y a un peu plus de deux ans, ce site n'était qu'une idée. À l'heure actuelle, cette idée est devenue un site Web qui reçoit près de 100 000 visiteurs par mois. Nous espérons que l'avenir donnera l'occasion à la BNC de célébrer la vie de Glenn Gould de façon encore plus substantielle.

Pour le moment, nous vous invitons à vous familiariser avec le plus célèbre musicien classique canadien du XX^e siècle en visitant le Fonds d'archives Glenn-Gould à
< www.gould.nlc-bnc.ca > . ♦

Note

¹Le passeport de Glenn Gould reproduit par numérisation sur le site Web de l'exposition virtuelle de la Bibliothèque nationale indique qu'il mesurait 5 pi 11 po et qu'il avait les yeux bleus.

Ajouts récents au Fonds d'archives Glenn-Gould

Le 18 juin 1998, la Bibliothèque nationale du Canada a acquis deux lettres manuscrites de Glenn Gould et deux audiocassettes d'entrevues accordées par Glenn Gould, à une vente aux enchères aux États-Unis. La Bibliothèque nationale du Canada est heureuse d'ajouter ces éléments uniques au Fonds d'archives Glenn-Gould.

Des deux lettres acquises par la Bibliothèque, l'une, portant la date du 7 juin 1957, a été écrite sur trois feuillets du papier à en-tête de l'Hôtel Ambassador de Vienne pendant la tournée triomphale de Glenn Gould en Russie et en Europe. Elle est adressée au journaliste Joseph Roddy, qui aurait demandé au musicien de lui fournir de

l'information quant à ses antécédents en vue d'établir son profil biographique, qui a été publié dans l'édition du 14 mai 1969 du *New Yorker*. Cette lettre fait état de l'apprentissage musical du jeune Glenn Gould. L'autre lettre, adressée à « Chère Shorebird » (Deborah Ishlon, l'attachée de presse de Glenn Gould à New York) et signée « Moon-mad Crow », est écrite sur du papier avec l'en-tête « Aboard United Air Lines » et porte la date du 12 mars (1965). La lettre contient une description pince-sans-rire d'un concert de musique du compositeur et chef d'orchestre français Pierre Boulez, auquel Glenn Gould a assisté à Los Angeles. Il n'appréciait pas beaucoup la musique de Pierre Boulez.

L'une des audiocassettes contient une entrevue de deux heures qu'Artur Rubinstein, le célèbre pianiste, a accordé à Glenn Gould en décembre 1970. Par la suite, une version révisée en profondeur de cette entrevue a été publiée dans l'édition du 9 mars 1971 du magazine *Look*. L'autre cassette renferme une entrevue que Glenn Gould a accordé à Joseph Roddy au sujet du second disque du pianiste des *Variations Goldberg* de Bach. Cette entrevue a servi de matière à l'article de Joseph Roddy à propos de l'enregistrement de Glenn Gould, qui a paru dans l'édition du 30 novembre 1981 du magazine *People*.



Canadian Library/Information Science Research Projects

Compiled by Tom Tylor, Reference Librarian

The following is a list of those Canadian research projects, both completed and ongoing, that were reported by individual researchers and interested organizations to Library Information Services from June through August 1998.

The research projects are classified as either ongoing or completed investigations. Within these divisions, the arrangement is alphabetic by name of researcher(s), although the title is given first. Titles are highlighted to facilitate scanning. The entries comprise, if available: person(s) responsible for the research, address of institution where the research is being done or was completed, sponsoring body or body financing the research, starting date and completion date (if applicable), estimated costs, project title and citations for reports on the project.

SECTION 1: ONGOING PROJECTS/PROJETS DE RECHERCHE EN COURS

Canadian legislation prohibiting drug-related literature. Curry, Ann; Davies, Beth. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. September 1998 -September 1999.

The Canadian Library Association and intellectual freedom: an examination of intentions and actions. Curry, Ann. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. Piternick SLAIS research award. \$500. September 1996 -September 1999.

Doctoral dissertations in library and information studies 1997-1998. Curry, Ann; Haycock, Ken. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. September 1998 -May 1999.

Edgar S. Robinson: Vancouver's longest serving librarian. Curry, Ann; Carre, Gary. /Address: School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. September 1998 -September 1999.

The impact of the Internet on reference work in public libraries. Curry, Ann; Crooks, Sylvia; Harris, Gayle; Prophet, Kitty. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. September 1998 -September 1999.

Web site use by public library customers. Curry, Ann. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. CALUPL. \$2000. October 1998 -October 2000.

Regulating and managing access to information: a study of public library legislation. Curry, Ann. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. Social Sciences and Humanities Research Council of Canada/Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. \$5,000. September 1996 -September 1999.

Public library legislation: a comparison of U.S. and Canadian statutes. Curry, Ann. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. Piternick SLAIS research award. \$500. January 1997 -January 1999.

Across-the-curriculum model for information literacy in chemical engineering education. Fullerton, Anne; Munoz, Eva K. University of Waterloo. June 1998-

L'enseignement et la recherche en archivistique dans le monde : une étude comparative. Couture, Carol. École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal, CP 6128, Succursale A, Montréal, PQ H3C 3J7. Conseil de recherches en sciences humaines du Canada/Social Sciences and Humanities Research Council of Canada. 60 000\$. 1er juin 1997 -1er juin 2000.

Use of early Canadiana in digital, print, and microfiche formats: a comparative analysis. Cherry, Joan; Duff, Wendy. Faculty of Information Studies, University of Toronto, 140 St. George St., Toronto, ON M5S 1A1. Andrew W. Mellon Foundation. \$25,000. May, 1998-

A history of the Canadian Association of College and University Libraries. Daniel, Eileen. York University Libraries, Toronto. CLA. \$1,000. August 1996 -June 1999.

Principals and teacher-librarians working together in developing information-literate school communities: an international study. Hay, Lyn; Henri, James; Oberg, Dianne. School of Library and Information Studies, University of Alberta, Edmonton, AB T6G 2J4. IFLA; IASL; Local funding. \$25,000. August 1996 -August 2000.

Oberg, D. (1996). "Principal support: what does it mean to teacher-librarians?" In L. A. Clyde (Ed.), *Sustaining the vision: a collection of articles and papers on research in school librarianship in honor of Jean E. Lowrie* (pp.222-230). Castle Rock, CO : Hi Willow Research. Available: <http://www.ualberta.ca/~doberg/prcsup.htm>.

Oberg, D. (1997). "Principal support: research from Canada". Paper presented at the IFLA Conference, Section of School Libraries and Resource Centres, Copenhagen, Denmark.

Oberg, D. (1998). "The role of the principal in an information-literate

Projets de recherche en bibliothéconomie et en sciences de l'information

Compilé par Tom Tylor, bibliothécaire de référence

Cette liste porte sur les projets de recherche canadiens, terminés et en cours, qui ont été signalés au Service d'information en bibliothéconomie par des chercheurs et des organismes intéressés entre juin et août 1998.

Les projets sont répartis en deux catégories, selon qu'ils sont terminés ou en cours, et sont classés par ordre alphabétique d'après le nom du chercheur, même si le titre apparaît en premier lieu. On a mis les titres en caractères gras pour faciliter la consultation de la liste. Les notices contiennent, dans la mesure du possible, les renseignements suivants : nom du (des) responsable(s) du projet, adresse de l'établissement où la recherche se fait ou a été effectuée, organisme chargé de parrainer le projet ou de le financer, date du début et de la fin du projet (s'il y a lieu), coûts approximatifs, titre du projet et références aux rapports sur le projet.

school community: the Canada experience". Paper presented at the IFLA Conference, Amsterdam. Soon available at <http://www.ifla.org>.

Linking resource centres for social development. Adams, Sue; Kupidura, Eva. Coady International Institute, St. Francis Xavier University, Antigonish, NS, B2G 2W5. Canadian Consortium for International Social Development; Atlantic Provinces Library Association; Coady International Institute; International Council for Adult Education. \$12,350. ? -October 3-4, 1998.

SECTION II: COMPLETED RESEARCH PROJECTS/PROJETS DE RECHERCHE TERMINÉS

Connecting to the Internet: the challenge for Canada's county and regional libraries. Curry, Ann; Curtis, Alison. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. CLA- County and Regional Library Systems Interest Group. \$2,000. November 1997 -January 1998.

The shaping of urban Vancouver: the public libraries of 1903, 1959, and 1994. Curry, Ann; Paradis, Loreen. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. September 1996 -June 1997.

Defining our collection management boundaries: the question of program rooms, bulletin boards, and free periodicals in public libraries. Curry, Ann; McKenzie, Janis; Clement, Krista. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. January 1996 -January 1998.

Information on alternative medicine: a collection management issue? Curry, Ann; Smith, Tracie. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. January 1996 -January 1997.

The Library Association Record and censorship: a content analysis. Curry, Ann. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. 1992 -1996.

Planning public libraries: the views of architects and librarians. Curry, Ann;

Henriquez, Zena. School of Library, Archival and Information Studies, University of British Columbia, 1956 Main Mall, Vancouver, BC V6T 1Z3. January 1996 -March 1997.

Étude sur la formation dans le domaine de la préservation et de l'accès au matériel audiovisuel = Audio-visual preservation and access training needs. Cartier, Marielle. Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien/Alliance for Canada's Audio-Visual Heritage, C.P. 1358, Station B, Ottawa, ON, K1P 5R4. Le conseil des ressources humaines du secteur culturel et le conseil canadien des archives. 25 000 \$. Octobre 1997 à juin 1998. *Patrimoine en péril : options stratégiques pour assurer la protection et l'accès à notre mémoire audio-visuelle* (juin 1995) = *Fading away: strategic options to ensure the protection of and access to our audio-visual memory* (June 1995).

A review of the bookmobile service. Boudreau, Keri. Eastern Counties Regional Library, P.O. Bag 2500, Mulgrave, NS, B0E 2G0. Eastern Counties Regional Library; Young Canada Works. \$12,200. May 19, 1998 -August 28, 1998.

How well do library research skills students learn in high school relate to skills they need in university? Daniel, Eileen. York University Libraries, York University, Toronto. York University research grant. \$1,000. June, 1996 -June, 1997; followup study planned for 1998-99.

"High School to University: What Skills do Students Need?" in *Information Rich but Knowledge Poor*. Paper presented at the 26th annual Conference of the International Association of School Librarianship, University of British Columbia, Vancouver July 6-11, 1997; Seattle: International Association of School Librarianship, 1997, 53-61. Presentations on the topic were also made at the Workshop in Library Instruction, Montreal, May 1997 and the Ontario Library Association Superconference January 1998. An article on the IASL presentation was written by Lynne Lighthall for *Access*, a journal for school librarians in Australia, March, 1998.